

LA COULÉE VERTE CARPENTRAS

RÉALISATION 2012-2013



CONCEPTION & GESTION EXEMPLAIRE DES ESPACES VERTS & NATURE « Ville Nature » journée du 22 mars 2018

1 réalisation 3 prix

- ✓ **Concours national des Villes (2013)**
- ✓ **Victoire du paysage (2014),**
- ✓ **Premier prix CAUE (février 2017)**



1er prix cadre de vie 2013



Victoire du Paysage 2014
Victoire d'or
Aménagement de quartier



**1er Prix de l'architecture et
du Paysage en Vaucluse 2017**

Les quartiers nord de Carpentras souffrent d'une difficulté d'accessibilité et d'un **environnement dégradé** en termes de circulation, de stationnement et de valorisation de patrimoine bâti.

Ce constat, associé à **la réalisation des rocades** qui modifie le plan de déplacement urbain, a incité la Ville à développer un programme local de restructuration intégrant différents axes. **La reconquête des berges de l'Auzon**, véritable axe structurant de la ville, était une opportunité pour la ville de développer un lien urbain entre la ville haute et les nouveaux quartiers. **La ligne directrice de cet aménagement a été de préserver l'équilibre des modes de déplacement : voiture, vélos, piétons.**

L'aménagement proposé valorise la ville et son patrimoine en révélant aux promeneurs la qualité du site. Cette tranche concerne aussi le réaménagement du parking Fenouil et de l'esplanade haute qui a vocation à gérer les différences de niveaux, en vue de faciliter l'ascension et la descente du public. Cet ensemble sera complété par l'aménagement du parking du Verger, situé à proximité de l'Espace culturel Auzon.

La création du programme va modifier l'accès à Carpentras et la circulation sur le tour de ville. Ces aménagements entrent dans la droite ligne des objectifs stratégiques fixés par la municipalité : renforcer le dynamisme et le rayonnement de la commune, assurer le développement durable de la commune, mettre la commune en relation avec les territoires de projet environnant. D'autres réalisations viendront conforter ce projet de ville : la réouverture de la ligne Sncf Avignon-Sorgues-Carpentras et la rénovation du centre ancien via un Programme National de Requalification des Quartiers Anciens Dégradés doté de 30 millions d'euros d'investissement.

La réalisation du projet de la Coulée Verte concomitamment à l'ouverture des rocades va modifier l'accès à Carpentras (création d'une seconde entrée de ville) et la circulation sur le tour de ville. Le réaménagement de la zone Fenouil permet **d'améliorer l'offre de stationnement gratuit** en entrée de ville tout en **augmentant la qualité de service** (ombre apportée par les arbres et la treille fleurie, installation d'ascenseurs vitrés pour remplacer les anciens ascenseurs vétustes, présence de caméras de surveillance; accessibilité des personnes à mobilité réduite sur la totalité du site est assurée, avec la création de rampes d'accessibilité et de passerelles à dénivelé réduit)

Enfin, les modes de déplacement doux sont encouragés; les passerelles et cheminements sont adaptés aux vélos et rejoignent les pistes cyclables du tour de ville ainsi que la balade des berges de l'Auzon. A terme, avec le schéma d'aménagement des pistes cyclables et la réalisation complète de la Coulée Verte, les vélos et piétons pourront emprunter la via venaisia pour rejoindre la gare voyageurs.

La tranche 1A en quelques chiffres

La tranche A représente près de **53 000 m²** de terrain aménagé dont **15 500 m²** d'espaces verts créés

- **347 arbres et 22 255 végétaux**
- compost utilisé pour l'aménagement paysager issu de la STEP, soit 150 tonnes de compost normalisé.
- espace de jeux et station fitness connectée
- deux ascenseurs vitrés
- une passerelle de 78 mètres
- 436 places au total (dont 13 PMR), réparties entre le parking ombragé, le parking du verger et l'esplanade haute.
- 250 places supplémentaires sur la prairie des Couquières,

11 millions d'€ HT (coût travaux)

- 4 millions € HT de voiries
- 2,5 millions € HT de réseaux divers
- 4,5 millions € HT pour l'aménagement paysager, l'accessibilité, les passerelles et les ascenseurs
-

PARTENAIRES TECHNIQUES

Maîtrise d'ouvrage :

MAIRIE DE CARPENTRAS

Groupement de maîtrise d'œuvre :

Architecte :	Atelier Architecture E.NEBOUT(Montpellier)
Paysagiste :	ALEP,
Concepteur Lumière :	8'18"
BET STRUCTURE :	BET André VERDIER
BET VRD :	ARTELIA
BET HQE :	ADRET

Construction :

Gros œuvre étendu - ouvrages d'art :	SACER Agence SRMV 4 MEREU BTP / SAS LANDRAGIN/
Ascenseurs :	DELTA ASCENSEURS
Voirie Réseaux divers :	COLAS MIDI MÉDITERRANÉE
Aménagement paysagers :	SARL VENTOUX SPORT ET PAYSAGES/ TOTEM / SOLS PROVENCE
Mise en lumière- éclairage public :	SARL CEC / TRENTO

Entretien :

Solev

PARTENAIRES FINANCIERS

- Conseil Régional PACA :

- ✓ 500 000 € dans le cadre de la convention d'application du contrat d'axe pour la réalisation du Pôle d'Echange Multimodal (réouverture TER Avignon-Carpentras)
- ✓ 170 000 € pour l'aménagement favorisant les modes de déplacement doux

- Conseil Général : 110 000 € dans le cadre de la convention triennale

- Caisse des Dépôts et Consignations dans le cadre du PNRQAD

Planning

Engagement de procédure de concours :	juin 2010
Attribution de la maîtrise d'œuvre :	décembre 2010
Consultation des entreprises :	février 2012
début travaux :	juin 2012
Inauguration :	juillet 2013

Les obstacles rencontrés... et dépassés !

Des discussions ont été déclenchées avec les anciens propriétaires des terrains pour supprimer la clause de non-édificandi.

Le projet a du subir des réajustements, face à la difficulté de réalisation des tranches conditionnelles : l'installation de panneaux photovoltaïques a été annulée, faute d'appels d'offres infructueux.

✓ Le phasage et les délais :

projet 2009 - livraison juillet 2013

La Ville de Carpentras assure la maîtrise d'ouvrage.

Le projet de la Coulée Verte a été retenu dans le cadre **d'un concours d'architecture** où la Ville a défini ses objectifs et la finalité souhaitée du projet.

Le jury de concours a retenu trois types de projets. En fonction des exigences de chaque partenaire et de la qualité des projets présentés, la proposition de l'atelier d'architecture Emmanuel Nebout a été retenue. Ce recours à la sélection de projet par le biais de concours est innovant pour la Ville de Carpentras et a permis de faire évoluer la vision du futur aménagement.

Un COPIL a été mis en place dès 2010 regroupant l'ensemble des partenaires et services concernés par le projet. Ces réunions ont été menées en partenariat avec le cabinet d'architecture Emmanuel Nebout (Montpellier).

L'Architecte des Bâtiments de France a également été intégré à chaque groupe de travail (jury de concours, COPIL).

Enfin, un travail conjoint avec la **Direction Départementale des Territoires** a été mené; un dossier de loi sur l'eau a été déposé concernant le lit de la rivière et le travail sur la récupération des eaux pluviales.

Le service Eaux et Milieux Naturels intervient régulièrement en réunion de chantier. En phase travaux, des réunions de chantier sont organisées toutes les semaines, où chaque entreprise est représentée ainsi que l'équipe de maîtrise d'œuvre.

Des intervenants extérieurs (ERDF, DDT, SDIS) sont régulièrement associés à ces réunions de chantier.

(micro pieux pour passerelles non prévus inutilement pour gain de temps sur séchage)

✓La contrainte patrimoniale et architecturale

Enfin, la Ville a été amenée à travailler en étroite collaboration avec les **Architectes des Bâtiments de France** qui ont veillé à ce que le projet ne dénature pas l'environnement urbain et respecte les éléments déjà en place.

✓ Ainsi, il a fallu **repenser le projet sur le bâtiment administratif** qui devait accueillir l'organisme «Pôle Emploi» sur l'emprise des anciens ascenseurs, au pied de la Porte d'Orange. Ce bâtiment nouvellement construit aurait nui à l'environnement architectural existant. La construction du bâtiment n'a donc pas abouti.

✓ Une **attention particulière a également été menée lors du déplacement de la Pyramide** et du mur de soutènement, dans le cadre de l'agrandissement de l'angle de giration de la rue Chapelon.

✓La contrainte environnementale

Prise en compte des constructions et paysages existants

Le projet de paysage est basé sur **cette progression du caractère «urbain» vers un caractère «naturel** » : des platanes du mail de l'esplanade à la re-naturation des berges de l'Auzon. Tout d'abord, le mail domine les aménagements sur le grand mur de soutènement. Depuis cette promenade haute, sorte de belvédère, on perçoit le Ventoux et la plaine. Au bas des remparts, la treille des stationnements est plantée de grimpantes vigoureuses. Dans des interstices des bouquets d'arbres émergent pour soutenir la direction vers la rivière.

Le grand arc permet quant à lui de créer un lien depuis les aires de stationnement vers la rive droite par la passerelle.

Le glacis est un espace libre et unitaire, il supporte les promenades dans un champ de graminées.

Le parvis de l'Espace Auzon est intégré dans la composition générale entre les terrasses et les promenades. C'est un espace libre de rassemblement sous quelques beaux arbres d'ombrage. Le parking du verger, en terrasse, est traité comme un grand verger quadrillé.

Quant à l'accès à la rivière et au grand ponton, le remblai actuel qui masque toute tentative de perception de la rivière est couché, pour constituer une berge souple vers la rivière. Sur ces pentes douces s'étagent les différentes strates de la ripisylve. Les arbres les plus forts sont plantés dans les lisières avec des couvres sols en mélange. Des sentiers sinueux mènent progressivement à un grand ponton promenade situé en limite de crue qui donne à voir une ripisylve vagabonde et la rivière par transparence : au coeur de Carpentras la rivière est accessible.

Le traitement minéral et végétal des voies et espaces publics

Le traitement végétal décrit ci-dessus vise à intégrer le projet dans le paysage environnant. Le traitement du minéral des espaces piétons développe des gradations stratigraphiques s'inspirant de la géologie du site (zones caillouteuses, zones argileuses, zones d'arrachement et secteurs de dépôts).

Les sols du parvis et du jardin stratigraphique sont ainsi constitués de bétons granuleux et de graviers évoquant les atterrissements de matières. Les voiries et les stationnements sont réalisés en enrobé.

L'ensemble des murets de soutènement du projet est réalisé en béton dit «stratigraphique» (parking ombragé, parking du verger, parvis de l'Espace Auzon, jardin stratigraphique) dont la mise en œuvre rappelle la succession des couches géologiques.

Projet exemplaire par :

Le montage financier du projet est effectué grâce à **une provision du budget depuis 2010**.

Premier dossier géré par la Ville en mode projet.

Un contrat d'axe a été signé avec la région PACA dans le cadre de la réouverture de la ligne TER Avignon-Carpentras.

La Ville a fait le choix technique de ne pas faire de construction sur l'emprise du chantier; le projet est constitué d'aménagements paysagers et de la mise en accessibilité du site. En conséquence, seul un permis d'aménager a été déposé et non un permis de construire.

Le projet a été facilité du fait que la Ville acquiert **la maîtrise foncière totale** de l'emprise du chantier.

Une charte de chantier à faibles nuisances a été établie. Cette clause fixe des axes à respecter tant au niveau environnemental qu'au sujet des nuisances. Aussi, l'organisation du chantier demande aux entreprises de respecter la propreté du site, le stationnement des véhicules personnels et les accès de livraison sont réglementés. La gestion des déchets (démolition, réduction de la quantité et du volume des déchets, tri) est également une exigence prise en compte dans la réalisation des travaux.

La maîtrise des nuisances fait également partie des priorités en terme de gestion du chantier (maîtrise du bruit, consommation d'énergie, qualité de l'eau, de l'air, des sols, protection des arbres, limitation des poussières).

Enfin, il a été demandé aux entreprises de sensibiliser les personnels du chantier, à travers des campagnes et réunions d'information, et de désigner une personne référente «responsable» de la bonne exécution de ces clauses.

Concertation Communication

Plusieurs outils ont été mis en œuvre pour consulter et informer les usagers.

Les six conseils de quartier ont tout d'abord été sollicités au cours de discussions autour du projet d'aménagement.

La démarche Carpentras 2020, lancée en 2010, s'est faite connaître par le biais de publications dans la revue mensuelle municipale, et avec une visibilité sur l'internet, grâce à la création d'un **site web** et d'un forum sur le site de la ville, où les habitants peuvent apporter leurs propositions sur le devenir de Carpentras.

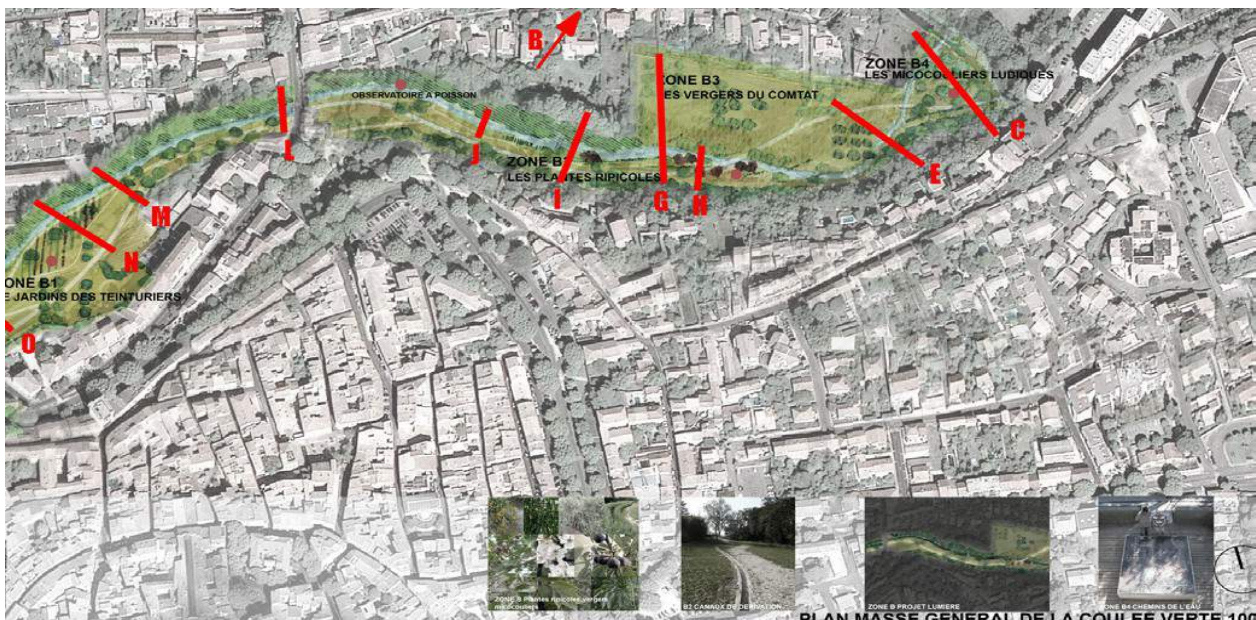
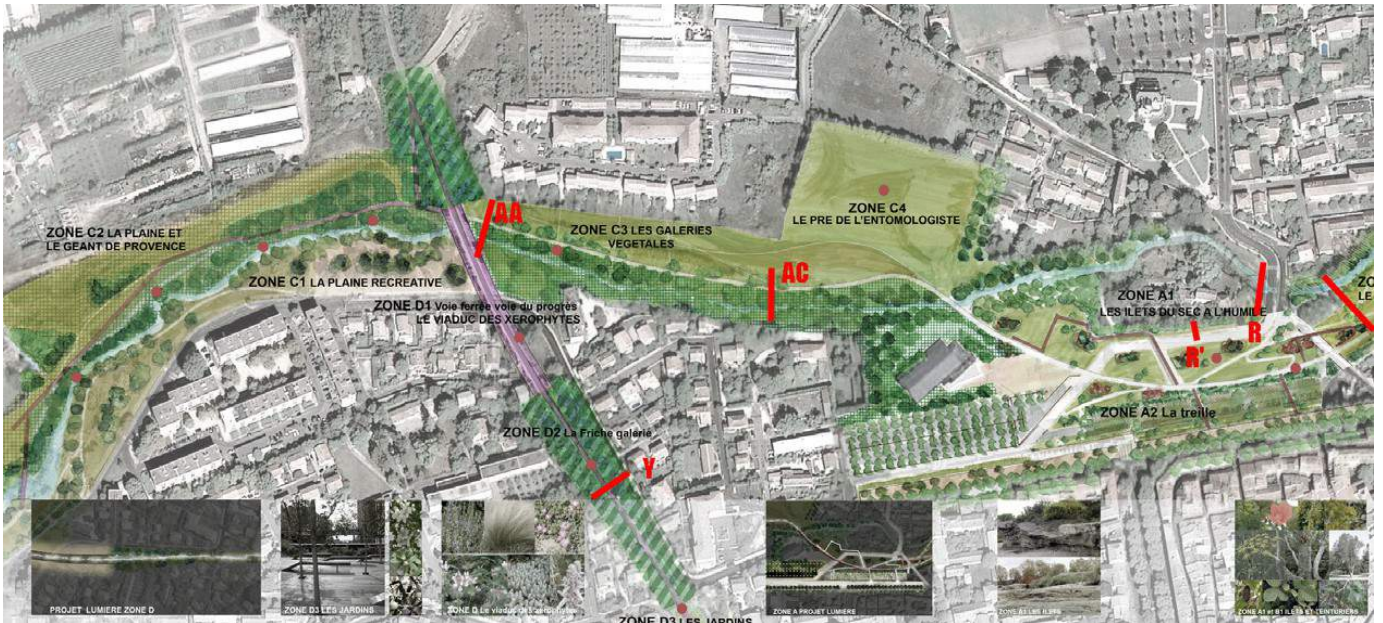
Maquette, film ont été créés

Des réunions d'information pour les habitants ainsi qu'une communication dirigée vers les conseils de quartier ont été organisées pour qu'ils soient les vrais relais du projet.

Des informations régulières sur l'avancement des travaux sont transmises auprès des riverains par le biais de tracts distribués dans les boîtes aux lettres; elles sont également transmises à la presse, sur le site web de la ville et sur les réseaux sociaux de la ville, afin de toucher une plus grande population (communauté d'agglomération, Département).

Six visites de chantier mensuelles, gratuites, sont ouvertes à tous les habitants ou toute personne intéressée. Elles permettent de renseigner la population sur l'avancée des travaux

La Coulée verte dans son intégralité c'est plus de 2 km de promenade



La Coulée verte dans son intégralité s'étend à l'est sur 1 km par le sentier des Couquières : C'est la zone la plus sauvage et naturelle. L'objectif est l'appropriation de ces espaces comme lieu de nature pour une promenade curieuse.

Vers l'Ouest la Coulée verte s'étend sur plus d'1 km vers l'aqueduc :

Vraie balade à deux pas du centre-ville et aire de pique-nique très appréciée, les berges de l'Auzon font agréablement partie des richesses naturelles de Carpentras.

Parallèlement aux travaux de la Ville, l'EPAGE a restauré les Berges de l'Auzon. Sur plus d'1 km, elles ont été traitées et aménagées contre l'érosion et le renfort de protection de la faune (oiseaux, poissons, invertébrés). Un diagnostic déterminé par l'EPAGE faisait ressortir le besoin de sécurisation et de solidité des berges, la valorisation du patrimoine et la restauration du milieu biologique.

En amont du pont de Notre-Dame de Santé, ce lieu est devenu un rendez-vous des pêcheurs, un parcours de santé ou une promenade idéale pour s'aérer les poumons. Les écoles primaires joignent pédagogie et sorties récréatives, tandis que les familles profitent des espaces verts pour déjeuner sur l'herbe.

LES BERGES DE L'AUZON ET LE PARKING FENOUIL

Carpentras (84)

COLLECTIVITÉS • AMÉNAGEMENT DE QUARTIER - Victoire d'or 2014



▷ VAL'HOR

Une coulée verte pour modifier l'accès à la ville et son image

La réalisation de cette coulée verte a changé le visage de l'entrée de ville de Carpentras. Le projet paysage est basé sur la progression du caractère urbain vers un caractère naturel : des platanes du mail de l'esplanade à la renaturation des berges de l'Auzon. C'est le mail qui domine les aménagements : depuis cette promenade haute on voit le Ventoux et la plaine. Au bas des remparts, la treille des stationnements est plantée de grimpances vigoureuses tandis que dans des interstices des bouquets d'arbres balisent le chemin vers la rivière.

Espace libre et unitaire, le glacis supporte les promenades dans un champ de graminées, et le parvis de l'Espace Auzon, espace libre avec des arbres d'ombrage, est intégré parfaitement à son environnement entre les terrasses et les promenades. Le parking du verger en terrasse est traité comme un grand verger quadrillé. Des sentiers sinueux mènent progressivement à un grand ponton promenade situé en limite de crue, qui donne à voir une ripisylve vagabonde et la rivière par transparence. Cette dernière est dorénavant accessible au cœur même de Carpentras.

- **Maître d'ouvrage** : mairie de Carpentras.
- **Mandataire du projet** : Atelier d'Architecture Emmanuel Nebout.
- **Paysagiste concepteur** : Atelier Lieux Et Paysages (ALEP).
- **Entrepreneur du paysage** : Ventoux Sport Paysage.
- **Pépinieristes** : Pépinières Cantecourlue – Carex Vivers – Pépinières Soupe – Pépinières Brocard – Pépinières Jean Rey – Barnaplant – Les Fleurs d'Anadia – Giorgio Tesi Group – Arcangeli Giovanni e Figlio.
- **Date de réception du projet** : juin 2013.

GALERIE PHOTOS



© VAL'HOR



© VAL'HOR

1^{er} prix
Lauréat

Carpentras
Ville de Carpentras
Aménagement de la Coulée verte
Emmanuel Nebout (architecte), Alep (paysagistes)
2013
11 000 000 € HT

Parmi les objectifs de cette opération figurait l'amélioration des liaisons entre les quartiers situés au nord de l'Auzon et le centre historique, en levant les obstacles topographiques par la création d'escaliers, d'ascenseurs et de passerelles, dont celle formant un arc franchissant l'Auzon. L'aménagement réalisé est destiné à toutes les mobilités : piétons, vélos, véhicules motorisés, personnes à mobilité réduite. En rive gauche de la rivière, un jardin offre un espace de jeux pour les enfants. En contrebas du boulevard du Nord, une grande treille plantée de glycines forme un tapis volant végétal couvrant un parking-douve enjambé par deux passerelles. En contrebas du cours de la Pyramide, le parking du Verger, à proximité de l'Espace Auzon, est planté d'amandiers. La nuit, on assiste à une en lumière rouge (couleur des tanneurs) des passerelles, en contrepoint du blanc chaud éclairant les remparts et la porte d'Orange en arrière-plan.

